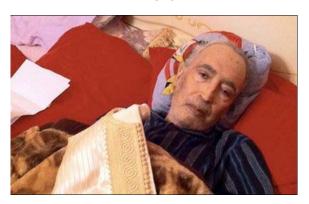
Voltairenet.org

Réseau Voltaire

L'AFP réécrit l'affaire de Lockerbie

RÉSEAU VOLTAIRE | 20 MAI 2012





bdelbaset al-Megrahi est décédé, le 20 mai 2012, à l'âge de 60 ans des suites d'un cancer. Il était la seule personne condamnée dans l'affaire de l'attentat de Lockerbie, contre le vol 103 de la PanAm, qui coûta la vie à 270 personnes, le 21 décembre 1988.

Profitant du fait que la Jamahiriya arabe libyenne a été anéantie par l'OTAN, l'Agence France Presse écrit : « En 2003, le régime de Kadhafi avait reconnu officiellement sa responsabilité dans l'attentat puis a payé 2,7 milliards de dollars en guise d'indemnisation aux familles des victimes. » [1]. En outre, l'agence ironise sur le fait que le défunt ait survécu trois ans à sa libération, alors que les experts médicaux arguaient qu'il lui restait trois mois à vivre.

En réalité, la Jamahiriya arabe libyenne a toujours réfuté l'accusation portée contre elle. S'estimant victime d'un chantage des grandes puissances, elle accepta néanmoins de verser des

1 sur 2 23/05/2012 14:36

indemnités en échange de la levée de sanctions économiques. En soldant coûte que coûte les différents litiges qui opposaient les États-Unis à son pays, Mouammar el-Khadafi espérait stopper les préparatifs de guerre de l'OTAN. L'Histoire aura montré que c'était un mauvais calcul et que l'Alliance atlantique ne manque pas d'imagination pour inventer de nouveaux prétextes afin de justifier les guerres qu'elle a planifiées.

Dans un célèbre documentaire, *The Maltese Double Cross - Lockerbie*, le journaliste états-unien, Allan Francovich, a montré que l'attentat a en réalité été perpétré par un agent US. De leur côté, les autorités écossaises ont admis que la condamnation d'Abdelbaset al-Megrahi était fondée sur de faux témoignages [2] et ont accepté de réviser son procès. C'est dans ce cadre que le prévenu avait bénéficié d'une grâce médicale (contrairement aux insinuations de l'AFP, la question de son espérance de vie ne rentrait pas en compte). Malheureusement, sa mort met fin à la procédure et le prive de la possibilité d'être réhabilité.

« Vae Victis! » (Malheur aux vaincus!).

Source : « L'AFP réécrit l'affaire de Lockerbie », *Réseau Voltaire*, 20 mai 2012, www.voltairenet.org/al74241

23/05/2012 14:36

^{[1] «} Le Libyen Megrahi, condamné pour l'attentat de Lockerbie, est mort », par Imed Lamloum, AFP, 20 mai 2012.

^{[2] «} Lockerbie : vers une réouverture de l'enquête », Réseau Voltaire, 29 août 2005.